



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf.: Circulaire BDT/DIR/001

Genève, le 25 janvier 2023

- Aux États Membres de l'UIT
- Aux Membres du Secteur UIT-D
- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D
- Aux organisations régionales et internationales
- Aux institutions spécialisées des Nations Unies

Objet: Lancement de l'Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement du numérique

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer le lancement de **l'Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement du numérique**. Cette Alliance offre un nouveau cadre qui favorisera la mise en place de leviers essentiels à l'échelon local pour réduire les disparités en matière d'innovation numérique et donner aux membres de l'UIT les moyens de relever les défis que pose un environnement numérique en mutation.

Cette Alliance est créée conformément à la Résolution 90, intitulée "Promouvoir l'entrepreneuriat centré sur les télécommunications/TIC et les écosystèmes de l'innovation numérique pour le développement durable du numérique" et à la Résolution 89, intitulée "La transformation numérique au service du développement durable" adoptées par la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-22) tenue à Kigali (Rwanda) en 2022.

Je constate avec satisfaction que les objectifs de l'Alliance s'inscrivent également dans le droit fil du Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la coopération numérique, du Pacte numérique mondial et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Dans le cadre de cette Alliance, nous nous efforcerons de **promouvoir la réalisation de cinq objectifs stratégiques** visant à accélérer la transition vers une économie numérique fondée sur l'innovation: capacité d'étudier et d'anticiper les grandes tendances innovation ouverte dans le domaine des technologies, développement de l'entrepreneuriat et des petites et moyennes entreprises (PME), expérimentation des politiques et capacité de libérer le potentiel des initiatives relatives aux écosystèmes numériques. Dans le cadre de partenariats noués avec des gouvernements, des entreprises du secteur privé, des institutions des Nations Unies et des établissements universitaires, nous entendons renforcer les capacités locales dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

L'Alliance mènera ses travaux en s'appuyant sur trois instruments principaux:

- 1) Un conseil exécutif multi-parties prenantes de l'innovation numérique**, qui guidera les travaux de l'Alliance, facilitera la coordination de haut niveau et participera à des activités de sensibilisation au niveau mondial.

- 2) **Un réseau de centres d'accélération**, qui aura pour but de renforcer les capacités d'innovation aux niveaux mondial, régional et national, afin d'élaborer des initiatives dans le domaine des technologies et des stratégies ainsi que des initiatives phares.
- 3) **Un laboratoire de transformation numérique**, qui aura pour mission d'appuyer la création et la mise en œuvre du réseau de centres d'accélération et de fournir une assistance technique aux pays qui ne disposent pas de capacités d'innovation.

Je vous invite à rejoindre l'Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement du numérique, en envoyant un courrier électronique à l'adresse bdtdirector@itu.int.

La note de synthèse correspondante est reproduite dans l'Annexe 1. Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez consulter le site web consacré à l'Alliance, à l'adresse <https://www.itu.int/itu-d/sites/innovation-alliance/>.

Pour toute question, veuillez écrire au secrétariat de l'Alliance, à l'adresse innovation@itu.int.

J'attends avec intérêt de collaborer avec vous pour accélérer la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali pour ce qui est des aspects liés à l'innovation et à l'entrepreneuriat, conformément au mandat confié au Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[original signé]

Cosmas Luckyson Zavazava
Directeur

Annexe 1: Note de synthèse sur l'Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement du numérique

Note de synthèse – Janvier 2023



ALLIANCE DE L'INNOVATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

*Accélérer la transformation numérique
au service du développement
durable*

Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir numérique plus inclusif et plus équitable pour tous



Le renforcement des capacités en matière d'innovation numérique est un levier essentiel pour réduire la fracture numérique, en ce qu'il dote les personnes, les entreprises et les communautés des moyens de tirer pleinement parti du potentiel des technologies. L'innovation numérique permet d'améliorer l'accès aux services essentiels, de créer des emplois et de stimuler la croissance économique. Aucune partie prenante ne peut à elle seule être le moteur de l'innovation numérique. Nos membres ont appelé de leurs vœux une action concertée en vue d'ouvrir de nouvelles possibilités dans ce domaine à l'occasion de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-22), laquelle a adopté le Plan d'action de Kigali.

Je vous invite à rejoindre l'Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement du numérique. Ce nouveau cadre permettra aux membres et aux partenaires de l'UIT de lancer des initiatives sortant des sentiers battus qui appuient le développement de l'innovation aux niveaux local et régional, de donner aux parties prenantes les moyens de mettre en œuvre leurs initiatives et de créer un environnement numérique propice à l'investissement, à l'innovation continue et à l'entrepreneuriat fondé sur les technologies.

Pour mener à bien sa mission, le Bureau de développement des télécommunications (BDT) est déterminé à fournir un appui aux membres en vue de combler le fossé numérique, en bâtissant un avenir numérique plus inclusif et plus équitable pour tous.

M. Cosmas Zavazava
Directeur du Bureau de développement des télécommunications
Union internationale des télécommunications

OBJECTIF

Le BDT et les membres de l'UIT-D ont besoin de méthodes nouvelles, plus résilientes et tournées vers l'avenir grâce auxquelles ils seront en mesure d'évoluer en toute sécurité dans un monde numérique de plus en plus volatile, incertain, complexe et ambigu et de mettre en œuvre les résultats définis dans le Plan d'action de Kigali.

La nouvelle [Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement du numérique](#), lancée à l'initiative du Directeur du BDT, favorisera la mise en place de leviers essentiels à l'échelon local pour jouer un rôle moteur dans l'environnement numérique en mutation. En outre, grâce à cette Alliance, le BDT sera en mesure de développer de nouvelles capacités d'excellence humaines et organisationnelles, de fournir de nouveaux produits et services aux membres de l'UIT et de renforcer la participation du secteur privé et des établissements universitaires aux travaux essentiels qui sont menés par le BDT.

POSSIBILITÉS OFFERTES

Dans le cadre de cette Alliance, nous proposons une nouvelle méthode pour réduire les disparités en matière d'innovation numérique et donner aux membres de l'UIT-D les moyens de relever les obstacles qu'ils rencontrent sur la voie de la transformation numérique, libérer leur potentiel numérique, renforcer les capacités locales en matière d'innovation et d'entrepreneuriat et accélérer les effets que produisent leurs écosystèmes sur les secteurs transversaux, l'objectif étant d'édifier une société inclusive et durable.

Cette Alliance favorisera la mise en œuvre de projets porteurs de transformation propres à encourager l'innovation numérique et l'entrepreneuriat en vue de produire des résultats aux niveaux national, régional et mondial.



CONTEXTE

Cette Alliance a vocation à répondre aux nombreux besoins des membres de l'UIT qui n'ont pas encore été satisfaits dans le domaine de l'innovation, comme il ressort du Plan d'action de Kigali adopté à la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2022 (CMDT-22) et des résultats de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT de 2022 (PP-22).

L'Alliance apportera son concours pour atteindre les résultats ci-dessous relatifs à la priorité de l'UIT-D intitulée "Transformation numérique":



Renforcement de la capacité des membres de l'UIT d'intégrer l'innovation dans le secteur des télécommunications/TIC et la généralisation du numérique dans leurs programmes nationaux de développement et d'élaborer des stratégies visant à promouvoir les initiatives en matière d'innovation, y compris dans le cadre de partenariats publics, privés ou public-privé.



Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des membres de l'UIT dans le domaine des télécommunications/TIC pour favoriser la transformation numérique.

Les travaux de l'Alliance s'inscrivent dans le droit fil:

- des Résolutions 90, 89 et 85 de la CMDT-22 tenue à Kigali, qui contiennent des orientations précises sur le rôle de l'innovation dans la transformation numérique de la société;
- des initiatives régionales de l'UIT définies pour toutes les régions, au titre desquelles il est demandé de se concentrer davantage sur ce domaine;
- de la Résolution 205 (Rév. Bucarest, 2022) de la PP, "Rôle de l'UIT dans la promotion d'une innovation centrée sur les télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour appuyer l'économie et la société numériques", dans laquelle il est rappelé que le BDT joue un rôle prépondérant dans le domaine de l'innovation en faveur du développement du numérique;
- du Plan stratégique de l'Union (Résolution 71 (Rév. Bucarest, 2022) de la PP).

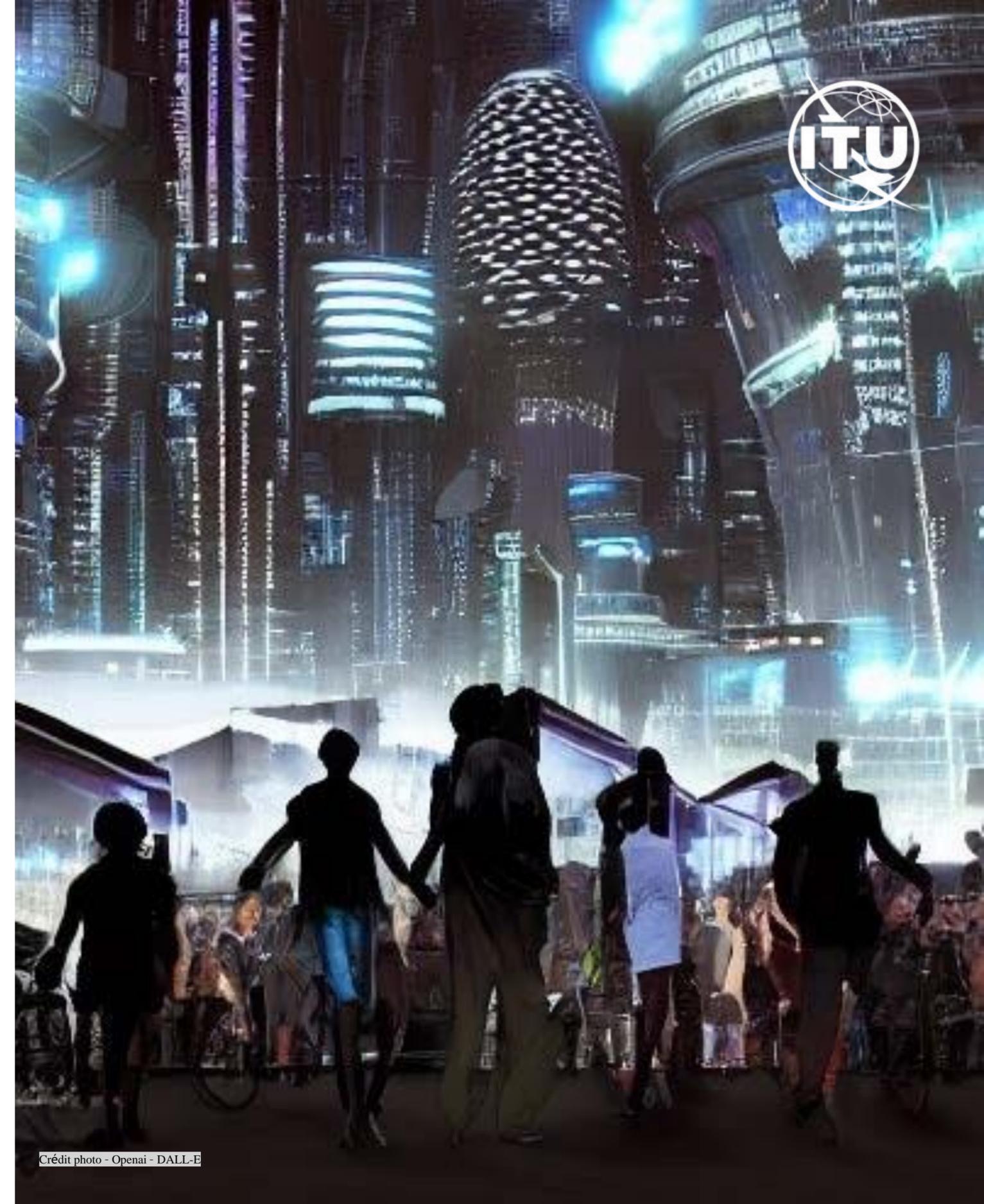
Plan d'action de Kigali

CMDT-2022

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

De nombreux pays en développement aspirent à devenir des économies numériques tournées vers l'innovation, qui reposent sur des entreprises exportatrices de calibre mondial, des secteurs à forte croissance et un vivier de talents hautement qualifiés. Malgré des investissements massifs dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'entrepreneuriat et l'innovation, bon nombre de ces pays peinent à :

- 1 S'adapter à l'environnement numérique en mutation rapide
- 2 Adopter de manière efficace les technologies numériques émergentes
- 3 Devenir un levier de l'innovation numérique à même de susciter des retombées socio-économiques
- 4 Tirer parti de l'innovation numérique fondée sur l'entrepreneuriat en tant que catalyseur de la création d'emplois
- 5 Accéder à un réseau d'acteurs du changement partageant les mêmes intérêts ainsi qu'à leurs bonnes pratiques
- 6 Nouer des partenariats innovants aux échelons local, régional ou mondial en vue d'accélérer le développement du numérique



RÉDUIRE LES DISPARITÉS EN MATIÈRE D'INNOVATION NUMÉRIQUE

Depuis 2015, le BDT s'emploie à réduire les disparités en matière d'innovation numérique, mais l'environnement numérique en évolution rapide exige de renforcer davantage les capacités nationales et de démultiplier les effets des projets en vue de concrétiser les ambitions affichées des parties prenantes dans le domaine du numérique.

Les pays peuvent tirer parti de méthodes avant-gardistes en matière d'innovation numérique, qui consistent à développer des capacités adaptées au niveau local moyennant des expérimentations et des initiatives phares en vue de favoriser l'instauration d'un environnement numérique propice.

Dans le cadre de cette Alliance, nous nous efforcerons de promouvoir la réalisation de cinq objectifs stratégiques visant à accélérer la transition des pays vers une économie numérique fondée sur l'innovation.



ACCÉLÉRER LA RÉALISATION DE CINQ OBJECTIFS STRATÉGIQUES



OBJECTIF

EXPLICATION



Capacité d'étudier et d'anticiper les grandes tendances

Permettre aux pays d'avoir une longueur d'avance et de comprendre les dynamiques qui sous-tendent l'évolution des technologies, des politiques et de l'innovation.



Innovation ouverte dans le domaine des technologies

Exploiter le savoir-faire technologique pour le concrétiser sous la forme de biens mondiaux grâce à l'innovation ouverte et à des mécanismes multi-parties prenantes, afin d'accélérer l'accès de tous aux technologies émergentes.



Croissance de l'entrepreneuriat et des PME

Accélérer l'adhésion à l'entrepreneuriat numérique axé sur l'innovation et offrir aux talents des possibilités de faire de l'inclusion socio-économique une réalité au sein de leurs communautés.



Expérimentation des politiques

Élaborer des politiques souples qui offrent aux parties prenantes un cadre sûr pour mener des expérimentations, qui encourage l'innovation et attire les investissements dans l'écosystème numérique.



Accélération des initiatives relatives aux écosystèmes

Promouvoir la collaboration et les synergies propres à développer les innovations numériques et à créer une valeur sectorielle transversale en faveur d'une économie numérique compétitive.

RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE D'INNOVATION AUX NIVEAUX MONDIAL ET LOCAL

Dans le cadre de cette Alliance, nous aiderons à renforcer les capacités des pays d'intégrer l'innovation dans le secteur des TIC dans leurs programmes nationaux de développement et à créer les capacités humaines et institutionnelles à l'échelon national, là où elles sont plus utiles et viables.

L'Alliance mettra en œuvre les capacités nécessaires en s'appuyant sur trois instruments principaux:

- 1. Un laboratoire de transformation numérique**
- 2. Un réseau de centres d'accélération**
- 3. Un conseil de l'innovation numérique**



LES TROIS INSTRUMENTS PRINCIPAUX



Laboratoire de transformation numérique

Le laboratoire aura pour mission d'appuyer la création et la mise en œuvre du réseau de centres d'accélération et de fournir, sur demande, une assistance technique aux pays qui ne disposent pas des capacités nécessaires pour instaurer un environnement de type "bac à sable" et élaborer des activités propres à accélérer le développement du numérique. Situé à Genève, le laboratoire sera accessible de manière virtuelle et offrira au personnel du BDT et aux pays des services en matière d'innovation. Le BDT tirera parti de l'amélioration des produits et des services qu'il offre en vue de se hisser au rang de première institution à même d'accompagner les pays en développement dans leur processus de transformation numérique.



Réseau de centres d'accélération

Le réseau aura pour but de renforcer les capacités d'innovation aux niveaux mondial, régional et national, afin d'élaborer des initiatives dans le domaine des technologies et des stratégies ainsi que des initiatives phares. Les différents centres viseront à accélérer la transformation numérique en adoptant une approche unique en son genre, qui place l'écosystème au cœur de toutes les réflexions et associe le meilleur de trois méthodes reconnues: la perception du sens, la réflexion systémique et la réflexion conceptuelle. Les centres permettront également de développer les capacités locales pour accélérer l'innovation, l'entrepreneuriat et le passage au numérique des économies au niveau local, l'objectif étant de renforcer la compétitivité des secteurs de l'économie.



Conseil de l'innovation numérique

Le conseil guidera les travaux de l'Alliance et veillera à ce qu'elle soit efficace et en mesure de rendre des comptes et de prendre des décisions de manière éclairée en vue d'accélérer la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali. Il facilitera la coordination de haut niveau et participera à des activités de promotion d'envergure mondiale, au niveau des Nations Unies et aux côtés d'organisations régionales et internationales. Tirant parti de son influence, le conseil contribuera à mobiliser des ressources et des partenariats, à diffuser les enseignements tirés et à créer une communauté d'apprentissage à l'échelle mondiale.

ORIENTATIONS EN VUE DE LA SÉLECTION D'UN CENTRE D'ACCÉLÉRATION



Type de centre	Propriété	Portée	Objectifs stratégiques					Ressources	Observations
			Capacité d'étudier et d'anticiper les grandes tendances	Innovation ouverte dans le domaine des technologies	Croissance de l'entrepreneuriat et des PME	Expérimentation des politiques	Accélération des initiatives relatives aux écosystèmes		
Centre d'accélération des technologies	Propriété et gestion de l'UIT	Mondiale ou régionale	✓	✓	✓	✓		Parrainé par le pays hôte, géré par le personnel de l'UIT	Modèle couteux, adapté aux pays dotés d'un écosystème des technologies dynamique qui a besoin de prendre de l'ampleur
Centre d'accélération de la recherche et de l'entrepreneuriat	Propriété du pays. Lorsqu'il s'agit d'un centre régional, celui-ci fait fonction de point de convergence pour l'UIT sur le sujet dans la région en question.	Régionale ou nationale	✓	✓	✓			Parrainé par un établissement universitaire participant aux travaux de l'UIT en partenariat avec des parties prenantes et le personnel universitaire.	Modèle à coût modéré, adapté aux pays qui ont besoin de mobiliser leurs talents qualifiés issus des milieux universitaires et de la recherche
Centre d'accélération de la transformation numérique	Propriété du pays. Lorsqu'il s'agit d'un centre régional, celui-ci fait fonction de point de convergence pour l'UIT sur le sujet dans une région en question.	Régionale ou nationale			✓	✓	✓	Parrainé par le pays hôte, géré par le personnel du pays hôte	Modèle à coût modéré, adapté aux pays qui ont besoin de stimuler la transformation numérique à tous les niveaux
Centre d'accélération des initiatives	Au sein d'une institution existante	Régionale ou nationale					✓	Exploite les ressources existantes de l'organisation hôte	Modèle peu coûteux, adapté aux organisations qui ont peu de ressources mais qui peuvent affecter du personnel et un budget d'exploitation au centre

COMMENT UN CENTRE D'ACCÉLÉRATION DE L'UIT PEUT-IL ACCÉLÉRER LA TRANSITION DE VOTRE PAYS VERS UNE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE FONDÉE SUR L'INNOVATION?



Grâce à des initiatives qui sont spécialement conçues compte tenu des objectifs stratégiques poursuivis, un centre peut, par exemple:

- Doter votre organisation d'une vision stratégique, des connaissances et des compétences nécessaires pour favoriser l'innovation numérique.
- Mettre en valeur et développer le potentiel d'un écosystème des technologies dynamique et de PME innovantes sur les marchés régionaux et mondiaux.
- Transformer un établissement universitaire technique ou un institut de recherche en une université axée sur l'entrepreneuriat.
- Stimuler et anticiper la formation des talents à des emplois numériques hautement qualifiés.
- Accélérer votre cycle d'élaboration des politiques relatives au numérique afin d'instaurer un environnement propice aux investissements.
- Renforcer la collaboration entre les établissements universitaires, les pouvoirs publics, le secteur privé, les bailleurs de fonds, les start-up et la société civile.
- Dégager des synergies entre les initiatives, décloisonner les structures et rassembler les parties prenantes autour d'un programme de développement du numérique national ou régional.
- Amplifier le retentissement de votre écosystème numérique aux niveaux régional ou mondial.
- Améliorer la compétitivité des secteurs ayant trait au numérique.

MODALITÉS ET CONDITIONS



- Les centres sont principalement destinés aux Membres de l'UIT.
- Le BDT assurera le secrétariat de l'initiative.
- Le laboratoire de transformation numérique, qui sera situé à Genève, appuiera la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des centres, dans le cadre d'accords de coopération et de projets.
- Grâce à des cadres et des processus bien définis et élaborés par le BDT, chaque centre sera conçu en fonction des besoins et des priorités des pays et adapté aux parties prenantes existantes et aux spécificités de chaque pays.
- Les organisations candidates doivent procéder à une évaluation préliminaire des ressources pour financer leurs centres, y compris des ressources humaines et des ressources financières.
- Des demandes d'assistance technique pour l'examen et l'évaluation préliminaires aux fins de la conception d'un centre pourront être formulées.
- Les organisations qui disposent déjà de centres peuvent se soumettre à un processus de conception et d'évaluation en vue de devenir des centres d'accélération de l'UIT partenaires.
- Le coût de chaque centre dépend de l'objectif stratégique choisi, de la portée, du modèle de propriété et du nombre d'initiatives phares.
- Un centre retenu bénéficiera d'un agrément d'une durée de trois ans, renouvelable après évaluation et requalification.
- Un centre peut passer d'une catégorie à une autre en améliorant la disponibilité des ressources et l'expérience acquise.

PROCESSUS DE SÉLECTION DES CENTRES RÉGIONAUX ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE



Les centres régionaux appartenant à des pays seront sélectionnés dans le cadre d'appels à candidature ouverts et transparents. Des renseignements supplémentaires seront mis à la disposition du public sur le site web de l'UIT-D.

Le conseil multi-parties prenantes de l'innovation numérique dirigé par le Directeur du BDT est ouvert:

1

Aux Ministres et autres hauts fonctionnaires des États Membres de l'UIT, aux Membres de Secteur et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT en tant que membres, sur désignation des pays et des institutions, et après approbation du Directeur du BDT.

2

Aux éminents dirigeants, experts reconnus et représentants d'organisations partenaires stratégiques, sur désignation du Directeur du BDT.

Des informations détaillées et les conditions relatives au processus de sélection seront mises à disposition sur le site web.



DATES À RETENIR

2023

○ **25 janvier**
Annonce au public

15 mars
Manifestation
communautaire

○ **15 avril**
Date limite pour la
manifestation
d'intérêt

Juin
Annonce du
pays pilote

○ **Octobre**
Réunion annuelle
du conseil

REJOIGNEZ L'ALLIANCE



Pour participer, vous devez:

1

Manifester votre intérêt, en envoyant un courrier électronique à l'adresse BDTDirector@itu.int

2

Demander une évaluation préliminaire en vue d'instaurer une collaboration pour accueillir un centre potentiel

3

Signer une déclaration conjointe avec le BDT

Premier appel à manifestation d'intérêt: jusqu'au 15 mars 2023.

Pour obtenir davantage de renseignements concernant l'Alliance, veuillez écrire à l'adresse innovation@itu.int.

Rendez-vous sur le site web <https://www.itu.int/itu-d/sites/innovation-alliance>.

Rendez-vous sur le site web

<https://www.itu.int/itu-d/sites/innovation-alliance>